

# Fiche Technique : établissement classé Sénégal

## Objectifs de la mission

Mission de conseil complète pour sécuriser l’exploitation, la conformité et la performance d’un établissement classé au Sénégal.

- Sécuriser les autorisations et l’acceptabilité des activités.
- Anticiper les risques et maîtriser les impacts (air, eaux, déchets, bruit, odeurs, poussières, ruissellement).
- Transformer les obligations en leviers de performance (réduction eau/énergie, économie circulaire).
- Structurer diagnostic, plan d’action, mise en œuvre et suivi post-mission.
- Aligner avec ISO 14001 et fiabiliser la gouvernance de preuve/documentation.
- Fluidifier les échanges avec l’administration et préparer les inspections.

L’articulation EIE–PGES et un calendrier réaliste accélèrent l’instruction, évitent les itérations coûteuses et sécurisent la continuité d’exploitation.

## Cible / Bénéficiaires

Accompagnement destiné aux décideurs et sites confrontés à des exigences réglementaires et opérationnelles élevées.

- Dirigeants, responsables QHSE, directeurs d’usine, maîtres d’ouvrage.
- Sites industriels et logistiques au Sénégal (Dakar, Diamniadio, Thiès, zones portuaires).
- Secteurs: agroalimentaire, cimenteries/centrales à béton, dépôts d’hydrocarbures/stations-service, ateliers mécaniques, réparation navale, entrepôts, hôtellerie/tertiaire, carrières et mines (Kédougou, Matam).
- Organisations visant une mise en conformité robuste, un alignement ISO 14001, et une préparation aux inspections.

## Durée de la mission

Phasage indicatif calé sur les contraintes industrielles et administratives.

| Phase              | Objectif principal                                 | Durée          |
|--------------------|----------------------------------------------------|----------------|
| Diagnostic initial | État des lieux, écarts et risques, base de preuves | 2 à 4 semaines |
| Plan d’action      | Priorisation, jalons, budgets, responsabilités     | 1 à 2 semaines |
| Mise en œuvre      | Ouvrages, procédures, réception, preuves           | Selon lots     |
| Suivi post-mission | Indicateurs, audits internes, retours d’expérience | Trimestriel    |

## 1) Diagnostic initial, visites terrain et revue documentaire

- Entretiens ciblés, inspections des zones sensibles, tests de plausibilisation des données.
- Traçabilité des flux matière/énergie, vérification des plans vs terrain, preuves de suivi.
- Livrables: rapport hiérarchisant risques/écarts, plan d'échantillonnage, cartographie des points de contrôle.
- Hypothèses de dimensionnement, axes d'optimisation (eau, énergie, nuisances, gestion incidentelle).

Une matrice d'applicabilité croisant rubriques, seuils, volumes et puissances évite doubles comptages et lacunes dans les demandes d'autorisation.

## 2) Plan d'action hiérarchisé et gestion de l'eau

- Trois horizons: gains rapides, chantiers techniques, gouvernance.
- Eau: séparation des réseaux, maîtrise des pluviales, confinement, optimisation de la station, étanchéité des aires, contrôles de rejet.
- Chaque action: objectif, responsable, budget, jalon, indicateur; alignement avec les autorisations.
- Conformité à la Loi sur l'eau: usages, prélèvements, rejets, périodicité des contrôles et déclarations.

## 3) Démarches administratives et articulation EIE/PGES

- Dossiers structurés: description des activités, régime applicable, EIE ciblée, PGES opérationnel, plans et preuves.
- Chaîne logico-technique robuste: dimensionnements, prescriptions, plans de suivi réalistes.
- Réponses point par point aux demandes de compléments, sans bloquer les autres chantiers.

## 4) Inspections, contrôles et mises en demeure

- Gestion documentaire impeccable et traçabilité: plans, analyses, registres, preuves d'ouvrages, maintenance.
- Revues à blanc pour entraîner les équipes; cohérence papier/terrain.
- CAPA: analyse des causes, mesures correctives/préventives, jalons suivis.
- Cellule de coordination en cas de mise en demeure; échéancier réaliste et sécurisé.

## 5) Mise en œuvre, conduite du changement et suivi post-mission

- Cahiers des charges, consultations, validation/exécution, réception des ouvrages.
- Procédures d'exploitation/maintenance, consignes opérateurs, contrôles intégrés aux routines.
- Revues d'indicateurs, audits internes, simulations d'incident.
- Supports pédagogiques et sensibilisation ciblée (appui de ressources spécialisées).

## 6) Concertation locale et parties prenantes

- Plan de concertation proportionné: information claire, transparence, modalités d'alerte.
- Interfaces prestataires alignées sur les exigences de site (environnement, sécurité, traçabilité).
- Dialogue factuel et orienté solutions; adaptation continue via retours d'expérience.

